

FICHE COMPTE RENDU A L'EQUIPE SYNODALITE DU DIOCESE

*Merci de retourner ce compte rendu le 12 mars au plus tard à l'adresse synodalite2023@diocese92.fr
(2 pages maximum, de préférence sous forme numérique)*

Identification du groupe (paroisse / groupe ou service..., mouvement, etc.) :

Réunion de représentants rueillois (s'exprimant en leur nom propre) de mouvements associés à Promesses d'Eglise (cf. www.promessesdeglise.fr/), à l'initiative des Semaines Sociales de Rueil : Jean-Hector de Galard (Secours Catholique), Jean-François Pahin (Conférence St Vincent de Paul), Florence Euverte et Xavier Marcé (Entrepreneurs et Dirigeants Chrétiens), Marité et Nicolas Pot (Communauté de Vie Chrétienne), Bernard Schneckeburger (CCFD-Terre Solidaire), Gérard Lechantre (Action Catholique Ouvrière), et le Conseil d'Administration des Semaines Sociales de Rueil.

Contact du groupe¹ : Dominique Pelloux-Prayer

Tél. : 06 12 51 02 44 / email : dominique.pellouxprayer@gmail.com

Taille du groupe de répondants : 14 personnes

Expérience de « marcher ensemble » (synodale) relue :

Deux réunions physiques et de nombreux échanges électroniques en décembre et janvier ont permis d'élaborer les propositions résumées ci-dessous, plus développées en annexe avec les constats auxquels elles répondent.

Angle(s) de relecture éventuellement choisi(s) (cf. kit d'animation sur le site du diocèse, p4) :

Quels compagnons de marche ?

La qualité de l'écoute ? Le courage de parler ?

Quelle pratique du dialogue avec d'autres ?

Notre mission commune : une responsabilité partagée ? Comment s'opèrent le discernement et la prise de décision ?

Quelle place pour la formation à la synodalité ?

Autre(s) ? Rapport de la CIASE.

Expression du groupe sur l'expérience synodale relue :

Joies et difficultés rencontrées : Expérience inédite et fructueuse de réflexion transverse, focalisée sur les pas à accomplir pour mieux marcher ensemble dans notre Eglise, sans ignorer toutes les richesses de ce qui se vit aujourd'hui, y compris localement. Le représentant d'un autre mouvement n'a pas souhaité poursuivre le dialogue, considérant toute critique de notre Eglise comme déplacée, mais ses objections ont été conservées dans le document annexé.

Propositions exprimées :

La réflexion s'est placée dans une perspective large, celle l'appel du pape François dans sa lettre au peuple de Dieu d'août 2018 qui nous appelle à « engager la transformation ecclésiale et sociale dont nous avons tant besoin » pour lutter notamment contre le « cléricalisme » à la source d'abus de pouvoir, spirituels et sexuels. Le rapport de la CIASE confirme la réalité dramatique de dévoiements qui affectent gravement la crédibilité de l'Eglise en France. Nos propositions sont résumées ci-dessous, et plus développées en annexe avec les constats auxquels elles répondent. Elles concernent des maux qui perturbent la communion dans

¹La personne pourra être contactée pour représenter le groupe à la messe chrismale le 12 avril 2022

l’Eglise (comment marche-t-on ensemble ?) et/ou éloignent d’elle beaucoup de croyants, constats donc au coeur de la démarche synodale. Ce document est adressé notamment au diocèse de Nanterre (selon la forme requise) et à Promesses d’Eglise, mais aussi aux équipes paroissiales de Rueil pour poursuivre le dialogue local de façon plus large.

Pour améliorer le dialogue entre les différents groupes d’Eglise et avec ceux qui les entourent :

- A. Rendre obligatoire une assemblée annuelle dans chaque paroisse et/ou ensemble paroissial, rassemblant paroissiens et mouvements catholiques en plénière et/ou en ateliers, faisant le bilan de la marche de notre Eglise et proposant un chemin pour la période suivante.

Pour lutter contre le « cléricalisme », promouvoir le rôle de chaque baptisé, et améliorer la gouvernance :

- B. Ne plus appeler les prêtres « père ».
- C. Rappeler aux laïcs qu’ils sont tous prêtres, prophètes, et rois.
- D. Sauf urgence, éviter que les prêtres confessent les adultes ou enfants qu’ils connaissent.
- E. Supprimer toute ségrégation de genre entre laïcs dans la liturgie.
- F. En paroisse, recentrer le prêtre sur les fonctions de célébration, d’annonce de la Parole et d’accompagnement de ceux qui le demandent, et passer la mission de gouverner le quotidien à l’équipe paroissiale, élue par les fidèles en veillant à un bon équilibre entre hommes et femmes, présidée par un prêtre ou un laïc, qui vote et décide.
- G. Une même réflexion sur la coresponsabilité entre clercs et laïcs, hommes et femmes, serait pertinente au niveau des diocèses et de la curie romaine.
- H. S’inspirer des bonnes pratiques de gouvernance du monde associatif.

Pour revaloriser la place du service du frère dans la mission de l’Eglise :

- I. Faire plus connaître l’Eglise, à l’intérieur et à l’extérieur, par sa pensée sociale sur les problèmes du monde, qui reste éclairante pour nos contemporains (« Doctrine Sociale de l’Eglise »).
- J. Mieux soutenir les actions locales et internationales au service du frère (maintenir un lien étroit entre EAP et associations caritatives pour se coordonner, accompagner et relayer régulièrement dans les paroisses les initiatives existantes ou en projet).

Pour éviter qu’une vision inadéquate de la sexualité éloigne beaucoup de croyants et favorise les abus sexuels :

- K. Faire revisiter l’ensemble de l’article du catéchisme relatif au 6^{ème} commandement sur l’adultère par une commission composée majoritairement de pères et mères de famille, à parité, possédant les qualifications adéquates.
- L. En France, les mesures immédiates préconisées par la CIASE suite à l’écoute des victimes d’abus sexuels sont à mettre en œuvre sans délai par les responsables des différents lieux d’Eglise car ces abus continuent ! (sélection et formation des personnes ayant autorité, accueil et écoute des victimes, lien avec la Justice, réparation des dommages).

Voir détails en annexe

Annexe : Comment nous marchons ensemble dans l'Eglise

Constats généraux résultant de notre expérience globale de baptisés (à Rueil ou ailleurs) et propositions pour « la transformation ecclésiale et sociale dont nous avons tant besoin » (Lettre du pape François au peuple de Dieu, 20 août 2018, suite aux premiers constats d'abus dans l'Eglise)

Les constats se focalisent donc sur les points qui peuvent être améliorés, ce qui ne doit pas conduire à sous-estimer la grande richesse des actions déjà menées par les uns ou les autres à Rueil pour célébrer/annoncer/servir

	Constats	Points de vue divergents/ Objections	Propositions
1.	<p>Manque de lieux de dialogue entre les différents groupes (paroissiaux, mouvements,...) Ce Synode est une occasion trop rare de discuter de la marche de notre Eglise (au niveau local, diocésain, universel). Les mouvements, les services et les groupes paroissiaux (Conseils ou autres) se rencontrent peu en tant que tels (fonctionnement en silo). Les bilans d'activité, courants dans les Mouvements et Services d'Eglise, n'intéressent pas les paroisses qui pourraient pourtant être le lieu de l'échange entre chrétiens.</p>	<p>Il existe tout de même des assemblées paroissiales, des PCFF (Petites Communautés Fraternelles de Foi) Il existe à Rueil des actions transverses : TOQ, Habitat solidaire, Semaine de la joie, une tentative de coordination sur la diaconie....</p>	<p>A. Rendre obligatoire une assemblée annuelle dans chaque paroisse et/ou ensemble paroissial, rassemblant paroissiens et mouvements catholiques en plénière et/ou en ateliers, faisant le bilan de la marche de notre Eglise et proposant un chemin pour la période suivante. Les questions posées par le Synode pourraient servir de guide, et le bilan concerner aussi ce qui est « hors paroisse » (aumôneries, mouvements et services d'Eglise, maisons d'Eglise, œcuménisme, dialogue interreligieux,...). [En lien avec le constat n°3]</p>
2.	<p>Position de surplomb des prêtres et minoration du rôle de tout baptisé (« cléricalisme ») : sacralisation du prêtre, manque de mobilisation des laïcs, freins à la participation des femmes à la liturgie Le prêtre est mis sur un piédestal (« mon père ») mais ne se sacralise pas tout seul : excès de déférence/obéissance des laïcs/paroissiens qui n'ont pas forcément envie d'assurer les responsabilités qui leur incombent comme baptisés. Abus criminels constatés par la CIASE. Minoration spécifique incompréhensible du rôle des femmes dans la liturgie dans certains lieux : filles évincées du service de l'autel (alors que le ministère d'acolyte leur est maintenant ouvert), femmes exclues de la lecture ou de la distribution de la communion (ou laïcs qui « changent de file » pour aller vers un homme).</p>	<p>Le prêtre doit sanctifier/enseigner/gouverner, c'est sa mission, donc en quoi est-ce critiquable ? Certains sont très contents que les filles aient trouvé une vraie place à la messe (les servantes d'assemblée), complémentaire de celle des garçons.</p>	<p>B. Ne plus appeler les prêtres « père ». C'est le conseil du Christ (Mt 23,9). Le Christ est notre frère, le prêtre ne peut pas être notre père. C. Rappeler aux laïcs qu'ils sont tous prêtres, prophètes, et rois. Chacun est appelé à annoncer, célébrer, servir, et a une façon irremplaçable de le faire D. Sauf urgence, éviter que les prêtres confissent les adultes ou enfants qu'ils connaissent. Déjà, les évêques ne doivent pas confesser les prêtres sous leur autorité, ni les directeurs d'école leurs élèves ; le même risque d'emprise existe à tous niveaux. E. Supprimer toute ségrégation de genre entre laïcs dans la liturgie (par ex. abandonner l'invention française des « servantes de l'assemblée » et admettre partout les filles au service de l'autel)</p>

<p>3. Gouvernance insatisfaisante des paroisses : hiérarchique et peu synodale, sans vrais débats ni bilan des décisions prises (« cléricalisme »)</p> <p>Une gouvernance sans contre-pouvoirs (Conseils consultatifs et pas consultés sur tout, pas de bilans ni d'audits des décisions prises) est nocive pour tous : les laïcs non entendus (risques d'abus de pouvoir), et les prêtres qui sont surchargés et qu'il faut protéger. La coresponsabilité est un enjeu majeur pour l'avenir (paroisses, mais aussi diocèses et Vatican).</p> <p>Etre attentif à une prise de pouvoir excessive de certains laïcs qui serait aussi préjudiciable que le cléricalisme. Les laïcs doivent aussi savoir laisser la place après quelques années.</p> <p>La collaboration est plus facile avec les diacres, qui ont un autre vécu. Mais ils sont absorbés par beaucoup de tâches autres que le service du frère.</p>	<p>C'est au prêtre de gouverner, les laïcs n'ont pas reçu cette mission. Il faut se garder de constats généraux trop négatifs contre les prêtres, et du manque d'esprit de communion.</p>	<p>F. En paroisse, recentrer le prêtre sur les fonctions de célébration, d'annonce de la Parole et d'accompagnement de ceux qui le demandent, et passer la mission de gouverner le quotidien à l'équipe paroissiale, élue par les fidèles en veillant à un bon équilibre entre hommes et femmes, présidée par un prêtre ou un laïc, qui vote et décide. Mode de fonctionnement à affiner pour assurer une vraie coresponsabilité.</p> <p>G. Une même réflexion sur la coresponsabilité entre clercs et laïcs, hommes et femmes, serait pertinente au niveau des diocèses et de la curie romaine. Associer des laïcs formés au management comme à la théologie, entre autres, aurait de nombreux bénéfices : dégager les ministres ordonnés de nombreuses responsabilités ou obligations ne relevant pas forcément de leur vocation ; impliquer davantage les laïcs dans leur mission de baptisés ; impliquer les laïcs dans une concertation synodale avec le clergé pour les questions doctrinales.</p> <p>H. S'inspirer des bonnes pratiques de gouvernance du monde associatif (rendre des comptes annuellement, audits si nécessaire,...)</p>
<p>4. Déséquilibre entre les trois composantes de la mission de l'Eglise (Célébrer, annoncer, servir), avec une tendance à consacrer trop peu de temps au service du frère par rapport à la prière et aux sacrements</p> <p>Les propositions de célébrations abondent, alors que les mouvements caritatifs ou d'action catholique sont à peine visibles une fois l'an et se sentent plus tolérés que soutenus. A Rueil, pas de parole publique ou d'action d'Eglise sur l'accueil des migrants depuis 30 ans ; la</p>	<p>Ce déséquilibre n'est pas ressenti par tous, et c'est au prêtre d'organiser au mieux les propositions.</p> <p>Constat plus ou moins vrai selon l'appétence du prêtre, de l'évêque.</p> <p>Heureux contre-exemples récents à Rueil : TOO, Hiver solidaire</p>	<p>I. Faire plus connaître l'Eglise, à l'intérieur et à l'extérieur, par sa pensée sociale sur les problèmes du monde, qui reste éclairante pour nos contemporains (« Doctrine Sociale de l'Eglise »). (Cf. exemple de la réception de Laudato Si)</p> <p>J. Mieux soutenir les actions locales et internationales au service du frère (maintenir un</p>

	<p>sensibilisation aux injustices dans les relations internationales (cf. Populorum Progressio, 3) est absente, et ne peut être remplacée par des opérations ponctuelles de jumelage ; l'initiative locale de coordination de la diaconie semble avoir fait long feu.</p> <p>Le pape lui-même demande plus d'appels à la fraternité et l'amitié sociale dans la prédication et la catéchèse (Fratelli tutti, 86).</p>		<p>lien étroit entre EAP et associations caritatives pour se coordonner, accompagner et relayer régulièrement dans les paroisses les initiatives existantes ou en projet).</p>
<p>5.</p>	<p>Inadéquation de l'enseignement de l'Eglise sur la sexualité qui éloigne beaucoup de croyants et favorise les abus sexuels en son sein</p> <p>Pour beaucoup, c'est la première cause du manque massif de crédibilité de notre Eglise : condamnation sans appel de divers actes par le Catéchisme en faisant appel à une « loi naturelle » loin de faire l'unanimité même parmi les croyants (contraception, statut des divorcés, relations avant le mariage,...), sans rappel de la primauté de la conscience éclairée dans la réflexion des couples, alors que le Christ s'en tient à la loi d'amour et n'exclut personne (cf. la Samaritaine) ; vision culpabilisante de la sexualité qui favorise l'intrusion dans l'intimité et les abus ; condamnations tous azimuts sans hiérarchie (abus sur enfants classés dans les offenses à la dignité du mariage !). La révélation des abus sexuels montre que l'Eglise a plus été une « structure de péché » qu'une « experte en humanité » en la matière.</p>	<p>Pas d'accord, l'enseignement de l'Eglise est exigeant mais l'exigence attire. Ne pas céder à ceux qui veulent changer les règles car ils ne les respectent pas. Lutter contre la déliquescence des mœurs.</p> <p>Ne devraient donner la communion que des gens « en règle » (pas de divorce remariés par ex.) car cela crée du scandale.</p> <p>Il faut aussi lutter contre l'hypersexualisation de la société → exercice d'équilibriste !</p>	<p>K. Faire revisiter l'ensemble de l'article du catéchisme relatif au 6^{ème} commandement sur l'adultère par une commission composée majoritairement de pères et mères de famille, à parité, possédant les qualifications adéquates. Le rappel de la primauté de la conscience éclairée s'impose d'autant plus que le Christ n'a pas évoqué ces sujets, au-delà de la condamnation de l'adultère, et n'en a pas fait un motif d'exclusion. De plus, la question se pose du rattachement de certains actes au 5^{ème} commandement (atteintes à la vie, et pas seulement à la chasteté, cf. recommandation CIASE 37)</p> <p>L. En France, les mesures immédiates préconisées par la CIASE suite à l'écoute des victimes d'abus sexuels sont à mettre en œuvre sans délai par les responsables des différents lieux d'Eglise car ces abus continuent ! (sélection et formation des personnes ayant autorité, accueil et écoute des victimes, lien avec la Justice, réparation des dommages)</p>

6.	<p>Conséquence des points précédents :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'Eglise peine à être crédible et à se faire entendre dans le monde et la société, ici et aujourd'hui ; elle rebute parfois alors que le Christ attire toujours et n'exclut personne ; - trop de personnes sont exclues de nos « compagnons de voyage » : « pauvres », « non-sachants », couples non mariés, divorcés remariés, homosexuels, personnes choquées par l'exclusion des filles du service de l'autel,... <p>L'inflation du latin est un nouveau signe de fermeture.</p> <ul style="list-style-type: none"> - le cléricalisme est un terreau propice aux abus (de pouvoir, de conscience, sexuels) Cf. Lettre au peuple de Dieu du pape François et rapport CIASE 	<p>L'Eglise est crédible dans le monde, même si la situation est plus difficile en France et en Europe (Cf. importance de son action dans la santé).</p> <p>Le latin est tout de même assez limité dans la messe ; c'est la langue première de la liturgie selon Vatican II, ainsi que le grégorien pour le chant.</p>	
----	--	--	--